

PAR COURRIEL

Longueuil, le 1^{er} novembre 2017

Objet : Demande d'accès n° 2006 35478 - Réponse

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 10 octobre dernier, concernant les lots 5 023 543 à 5 023 549 du cadastre du Québec à Châteauguay et outre, votre demande d'autorisation 2006 34863 reçue à nos bureaux le 21 septembre dernier. Vous trouverez en pièce jointe les documents visés par votre demande. Il s'agit de :

1. Lettre, 11 août 2005 (2 pages);
2. Rapport d'inspection, 28 juin 2005 (42 pages);
3. Mémo (1 page).

Vous noterez que dans certains documents des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24 et/ou 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours, ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 450 928-7607, poste 224.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé par

Isabelle Lavoie
Répondante régionale

p. j. (4)

Direction générale

201, place Charles-Le Moine, 2^e étage

Longueuil (Québec) J4K 2T5

Téléphone : 450 928-7607, p. 224

Télécopieur : 450 928-7625

Courriel : isabelle.lavoie@mddelcc.gouv.qc.ca

Internet : <http://www.mddelcc.gouv.qc.ca>

 Ce papier contient des fibres recyclées après consommation.

Longueuil, le 11 août 2005

Monsieur Gilles Poupart
Crédit M.P. ltée
C. P. 113, succ. Pointe-aux-Trembles
Montréal (Québec) H1B 5K1

N/Réf. : 7430-16-01-0315700
400243860

Objet : Travaux en marécages – Boisé « Albert-Einstein », lots (p) 161 du cadastre de
la paroisse de Châteauguay

Monsieur,

La présente fait suite à une inspection réalisée le 28 juin 2005 par un fonctionnaire dûment autorisé du Centre de contrôle environnemental de l'Estrie et de la Montérégie visant le sujet mentionné en rubrique.

Une conversation avec M. Michel Pitre représentant l'entreprise 9125-3435 Québec inc, nous a permis d'apprendre que les travaux qui ont été effectués sur ce site visaient la caractérisation des sols. Nous comprenons que ce relevé fut réalisé par et pour le compte de l'entreprise représentée par M. Pitre. Toutefois, l'inspection effectuée permet d'identifier que ces travaux exploratoires, réalisés à l'aide d'une machinerie lourde, ont empiété un marécage présent sur le site.

Nous désirons par la présente vous informer des dispositions contenues à l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement* qui assujettissent à l'obtention préalable d'un certificat d'autorisation tous travaux réalisés dans un cours d'eau, un lac, un étang, un marais, un marécage ou une tourbière. Il est de votre responsabilité de vous assurer de respecter ces exigences dans la réalisation des différents projets sous votre gouverne.

...2

N/Réf. : 7430-16-01-0315700
400243860

2

Nous vous encourageons à réévaluer les méthodes de travail utilisées pour réaliser de telles expertises et à privilégier, par exemple, l'utilisation de méthodes non perturbatrices lorsque celles-ci se réalisent à l'intérieur ou à proximité de milieux humides.

Si de plus amples renseignements vous sont nécessaires sur le contenu de la présente, veuillez communiquer avec M. Stéphane De Garie au (450) 928-7607, poste 291.

Je vous prie d'accepter, Monsieur, mes salutations les meilleures.

JML/SDG/sdg

Christine Tardieu
pour: Jean-Marc Levesque, T.P.
Chef d'équipe

C.c. Monsieur Michel Pitre
9125-3435 Québec inc

RAPPORT D'INSPECTION

N/Réf. : 7430-16-01-0315700
Intervention SAGIR : 300229864
Document : 400243857

Date de rédaction : Le 13 juillet 2005
SAGIR complété (x)

1. IDENTIFICATION

DATE D'INSPECTION : Le 28 juin 2005 HEURE : Arrivée : 07 :55
Départ : 08 :50

INSPECTEUR / INSPECTRICE : Stéphane De Garie

ACCOMPAGNÉ(E) DE :

LIEU INSPECTÉ :

Lot (p) 160, 161 et 162 du cadastre de la
paroisse de Châteauguay, au lieu dit « Boisé
Albert-Einstein », Châteauguay.

ADRESSE POSTALE (si différente) :

Crédit M.P. Ltée
C.P. 113, succ. PAT
Montréal (Québec) H1B 5K1

9125-3435 Québec Inc

19, rue Loïselle

Mercier (Québec) J6R 1Y4

PLAIGNANT / PLAIGNANTE :

Rencontre oui [] non [x]

Nom / Adresse

Téléphone

PERSONNES RENCONTRÉES :

Nom / Fonction

Téléphone

PIÈCES ANNEXÉES :

	Photos	Croquis	Plans	Cartes
	(x)	(x)	()	(x)
Nombre :				

ÉCHANTILLONS :

Eau	Air	Sol	Flore	Faune	Déchets
()	()	()	()	()	()

AUTRES ANNEXES (précisez) :

BUT :

Inspection dans le but de constater la réalisation de travaux en milieu humide.

2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

Je me suis rendu au lieu-dit « boisé Albert-Einstein » désigné en rubrique et j'ai constaté la réalisation d'une ouverture dans le boisé.

Le travail consiste en un déboisement créant une ouverture, large d'environ 5 mètres et longue d'environ 70 mètres tel qu'illustré par la photo A. Cette ouverture voit son origine depuis une surface en remblai en bordure de la rue Albert-Einstein, face à la rue Mario Crête, le montage des photos BCDE illustre la situation.

Le déboisement s'est effectué, à l'aide d'une machinerie lourde, par arrachage des arbres dans le corridor de l'ouverture. Certains arbres ont été laissés entier sur place en bordure de l'ouverture tel qu'illustré à la photo J, d'autres sont à l'état de souches comme le montre les

RAPPORT D'INSPECTION

N/Réf. : 7430-16-01-0315700
300229864

Date de rédaction : Le 13 juillet 2005

photos O, P et ZZ.

Le déboisement permet d'accéder aisément à un marécage localisé à l'extrémité de l'ouverture créée dans le boisé, le montage des photos FG illustre cet endroit.

La présence d'eau dans les cuvettes créées par l'arrachement des souches permet de conclure à la présence d'une nappe phréatique élevée, les photos I et N illustrent le fait. La photo I représente l'endroit où se termine le travail réalisé, aucun travail n'est constaté dans le marécage même.

Les photos L et M présentent des spécimens de végétaux situés dans le boisé à proximité du marécage, ceux-ci ne sont pas des espèces de milieux humides stricts.

Le boisé contient une grande variété d'arbres, arbustes et plantes herbacées décrits dans un document intitulé *Parc Einstein (Ville de Châteauguay)* (portrait phyto-écologique), F. Marcotte, décembre 1981, Direction des réserves écologiques et des sites naturels, Ministère de l'Environnement du Québec. Ce document est en pièce jointe.

Une conversation téléphonique avec M. Michel Pitre, administrateur de l'entreprise 9125-3435 Québec Inc, permet de confirmer que le travail visait une caractérisation des sols. M. Pitre a transmis, par fax, les factures établissant sa déclaration, soit pour : Compte d'honoraires professionnels et la location de machinerie. Ces documents sont joints au dossier. art. 23-24

3. CONCLUSION

Un travail visant la caractérisation des sols a été réalisé dans le lieu-dit boisé « Albert-Einstein » à l'automne 2004.

Le déboisement, occasionné à ce moment, n'est pas situé dans le milieu humide et n'y a pas occasionné de perturbation significative.

4. RETOUR AU PLAIGNANT

Oui (x)

Non ()

Détails : J'ai informé le plaignant que le Ministère avait constaté le travail réalisé. L'entreprise n'ayant pas enfreint la *Loi sur la qualité de l'environnement* nous nous contenterions d'informer, par lettre, les intervenants de la présence d'un milieu humide situé à cet endroit et qu'ils devraient obtenir le certificat d'autorisation requis, conformément aux dispositions contenues à l'article 22 de la loi précitée. avant d'entreprendre tout travail dans le milieu humide.

5. RECOMMANDATION(S)

Contactez les intervenants et les informez par lettre de la présence d'un milieu humide et de la nécessité d'obtenir le certificat d'autorisation décrit au deuxième alinéa de l'article 22 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*.

Fermez le dossier.

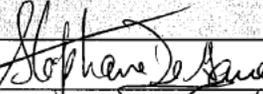
RAPPORT D'INSPECTION

N/Réf. : 7430-16-01-0315700
300229864

Date de rédaction : Le 13 juillet 2005

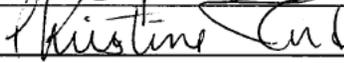
6. VÉRIFICATION

Rédigé par : Stéphane De Garie



Date : Le 13 juillet 2005

Vérifié par :



Date : 11 août 05

Commentaires du vérificateur :

PARC EINSTEIN (VILLE DE CHATEAUGUAY)

(PORTRAIT PHYTO-ÉCOLOGIQUE)



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
DIRECTION DES RÉSERVES ÉCOLOGIQUES ET DES SITES NATURELS
CITÉ DE LA DÉMOCRATIE
2060 CH. SAINTE-FOY
SAINTÉ-FOY, Q.C. G1V 4H2

par

Francine Marcotte

Direction des réserves écologiques et des sites naturels

Ministère de l'Environnement du Québec

Décembre 1981

TABLE DES MATIÈRES

	<u>PAGE</u>
1. INTRODUCTION	1
2. LOCALISATION DU PARC EINSTEIN	1
3. ETUDE PHYTO-ÉCOLOGIQUE DU SITE	2
3.1 Méthodes	2
3.2 Résultats	3
3.2.1 Sols	3
3.2.2 Végétation	3
4. QUALITÉ NATURELLE DU SITE	6
5. RECOMMANDATIONS	8
6. RÉFÉRENCES	10
ANNEXE 1: Localisation du parc et des places-échantillons pour les relevés de végétation	11
ANNEXE 2: Liste des espèces vasculaires de chacun des groupements étudiés	12

LISTE DES FIGURES

FIGURE 1: Erablière sucrière à caryer cordiforme

FIGURE 2: Présence de toutes les strates de végétation dans ce boisé

FIGURE 3: Traces d'un sentier dans le boisé

1. INTRODUCTION

Depuis plusieurs années, la municipalité de Châteauguay connaît une croissance démographique importante. Elle doit donc élargir son territoire urbanisé vers la périphérie et le plus souvent au détriment des rares espaces verts encore naturels qui existent dans ses limites.

Les responsables des parcs de Châteauguay, conscients de la nécessité des espaces naturels pour le bien-être des citoyens ont donc fait appel à la Direction des réserves écologiques et des sites naturels du ministère de l'Environnement pour leur accorder l'aide technique nécessaire dans leur démarche en vue de protéger et de mettre en valeur le parc Einstein.

Au cours de l'été 1981, le ministère a répondu à leur requête. Il a d'abord réalisé des travaux préliminaires (visites, cartographie) et en septembre il a effectué une étude phytosociologique à l'intérieur de ce boisé.

Cette étude comportait les objectifs suivants:

- 1^o établir la valeur écologique et biophysique du boisé;
- 2^o évaluer sommairement l'état actuel du site;
- 3^o émettre des recommandations pertinentes concernant la protection du boisé et déterminer sa ou ses vocation(s).

2. LOCALISATION DU PARC EINSTEIN

Dans le comté de Châteauguay, le parc Einstein est situé dans la partie est du territoire de la municipalité du même nom. Il est délimité, à l'intérieur d'un quartier nouvellement construit, à l'ouest par la rue Einstein, au sud par la rue Branly et au nord-est par le boulevard Industriel (annexe 1).

3. ETUDE PHYTO-ÉCOLOGIQUE DU SITE

Le boisé du parc Einstein appartient au domaine de l'érablière sucrière à caryers (Grandtner, 1966). Cette forêt est caractéristique des stations thermophiles de la plaine argileuse de Montréal et s'avère la plus riche et diversifiée au Québec au point de vue floristique. Par sa flore et sa végétation, le peuplement forestier du bois s'avère un très bel exemple de l'érablière sucrière à caryer cordiforme.

3.1 Méthodes

Des relevés écologiques de la végétation ont été effectués dans les limites du parc. Afin de mieux couvrir la superficie du site d'une façon uniforme, un transect ouest-est a été tracé permettant de traverser le parc sur toute sa longueur. Trois places-échantillons ont ensuite été déterminées pour faire des relevés de végétation (annexe 1).

Lors des relevés, la liste des espèces vasculaires a été dressée selon la classification proposée par Payette et Gauthier (1972) et pour chaque espèce, les coefficients d'abondance-dominance et de sociabilité ont été évalués selon la méthode de Braun-Blanquet (1932).

Valeurs des coefficients

<u>Abondance-dominance</u>	<u>Sociabilité</u>
+ - <1% de la superficie; un ou quelques individus	1- isolé
1- 1 à 5%; peu abondants	2- en touffes
2- 6 à 25%; moyennement abondants	3- en petites colonies peu nombreuses
3- 26 à 50%; abondants	4- en grandes colonies, couvrant une petite surface

- | | |
|--|---|
| 4- 51 à 75%; très abondants | 5- en grandes colonies, couvrant une grande surface |
| 5- 76 à 100%; couvrant presque toute la superficie | |

Certaines données dendrométriques, comme l'âge, le diamètre et la hauteur de quelques arbres, ont été mesurées:

Un pèdon a été creusé et le type de sol, le drainage ont été notés ainsi que les profondeurs de l'assise rocheuse et de la litière.

3.2 Résultats

3.2.1 Sols

La topographie du terrain étudié est plane. Le groupement croît sur un brunisol à texture de loam limoneux et avec des taches de moucheture distinctes dans l'horizon C qui est la roche-mère. Le drainage est modérément bon à imparfait et l'assise rocheuse est atteinte à une profondeur de plus de 1 m. La litière est très mince (<1 cm).

3.2.2 Végétation

Nous sommes en présence d'un très beau peuplement représentant l'érablière sucrière à caryer cordiforme (figure 1). Il se régénère bien, les espèces arborescentes apparaissent dans toutes les strates (figure 2).

L'âge moyen des érables à sucre est de 44 ans avec un diamètre de 21,9 cm et une hauteur de 18 m. Le caryer cordiforme âgé de 25 ans atteint une hauteur de 17 m. avec un diamètre de 16,5 cm alors que le frêne d'Amérique avec un diamètre de 22,5 cm s'élève à 18 m de haut et est âgé de 35 ans. Le peuplement est jeune, en bonne santé.

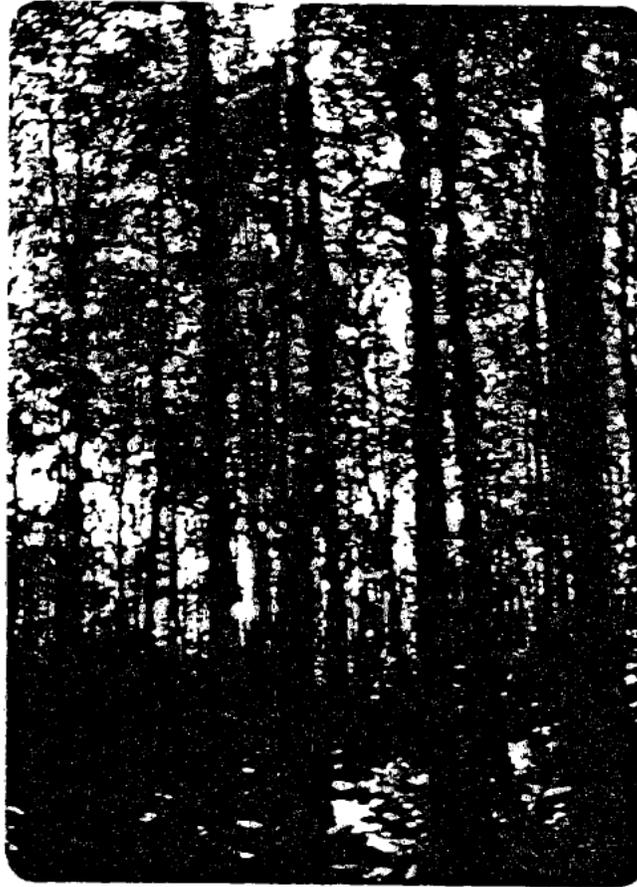


FIGURE 1: Erablière sucrière à caryer cordiforme.



FIGURE 2: Présence de toutes les strates de végétation dans ce boisé.

La liste des espèces vasculaires identifiées lors des relevés de végétation ainsi que leur abondance-dominance et sociabilité est énumérée en annexe.

4. QUALITE NATURELLE DU SITE

La végétation forestière en boisé constitue un beau peuplement de très grande qualité qui se régénère très bien, les espèces végétales étant représentées dans toutes les strates. Mais il demeure fragile à l'usage que l'on en fait. Le parc Einstein forme un des plus beaux boisés qui existe encore dans la région de Châteauguay, et même de Montréal.

Les essences qui le peuplent sont d'une grande valeur au point de vue forestier tel que le caryer cordiforme, le cerisier tardif, le noyer cendré, le tilleul d'Amérique. Cette association végétale possède aussi une très grande importance au point de vue écologique et la valeur de ce type de forêt s'accroît très vite actuellement puisque dans la région de Montréal, il se fait de plus en plus rare. Une protection adéquate s'avère alors essentielle.

La strate herbacée comprend les espèces caractéristiques des érablières riches et plus facilement identifiables au printemps alors qu'elles sont en fleurs. Ce sont entre autres, le streptope rose, le gingembre sauvage, la violette du Canada, l'adiante pédalée et le solidage flexicaule.

Par ailleurs, la présence de quelques perturbations légères ont été observées. Par exemple, les enfants du voisinage viennent s'y amuser. S'il n'y a pas de contrôle, ces dernières sans le savoir, peuvent nuire à la végétation.

De plus, les traces d'un sentier peuvent vaguement être aperçues, traversant une partie du boisé (figure 3). Lors de



FIGURE 3: Traces d'un sentier dans le boisé.

son éventuelle mise en valeur, il s'avérera nécessaire de mieux le tracer et de façon définitive, en tenant compte de la capacité de tolérance des éléments de la forêt.

Le peuplement forestier montre un potentiel excellent tant au niveau de sa conservation intégrale impliquant l'établissement d'une réserve écologique que pour l'éducation et la récréation douce en nature. Et comme sa superficie est déjà restreinte, il serait très déplorable qu'elle diminue d'une façon quelconque. Il perdrait beaucoup de sa valeur et ne pourrait être aménagé d'une façon profitable et valable.

5. RECOMMANDATIONS

Après avoir visité le boisé du parc Einstein et effectué l'étude de ses ressources végétales, nous pouvons émettre certaines recommandations à la municipalité de Châteauguay concernant la protection et la mise en valeur du parc Einstein.

- 1^o Nous recommandons que le site entier (territoire compris entre les rues Einstein et Branly et le boulevard Industriel) demeure boisé pour former le parc Einstein. Si le boisé est diminué de moitié (l'autre partie disparaissant au profit du développement domiciliaire), il perdra sensiblement de son utilité et de sa valeur. Il risque ainsi de subir, de façon irréversible, les contrecoups de l'utilisation environnante, les espèces manquant d'une surface minimale pour résister aux aménagements et au stress.
- 2^o A cause de la grande qualité du site, la vocation du parc devrait être orientée vers sa conservation de préférence intégrale, l'éducation et la récréation douce en nature. De même, la possibilité d'y créer une réserve écologique devrait être sérieusement considérée.

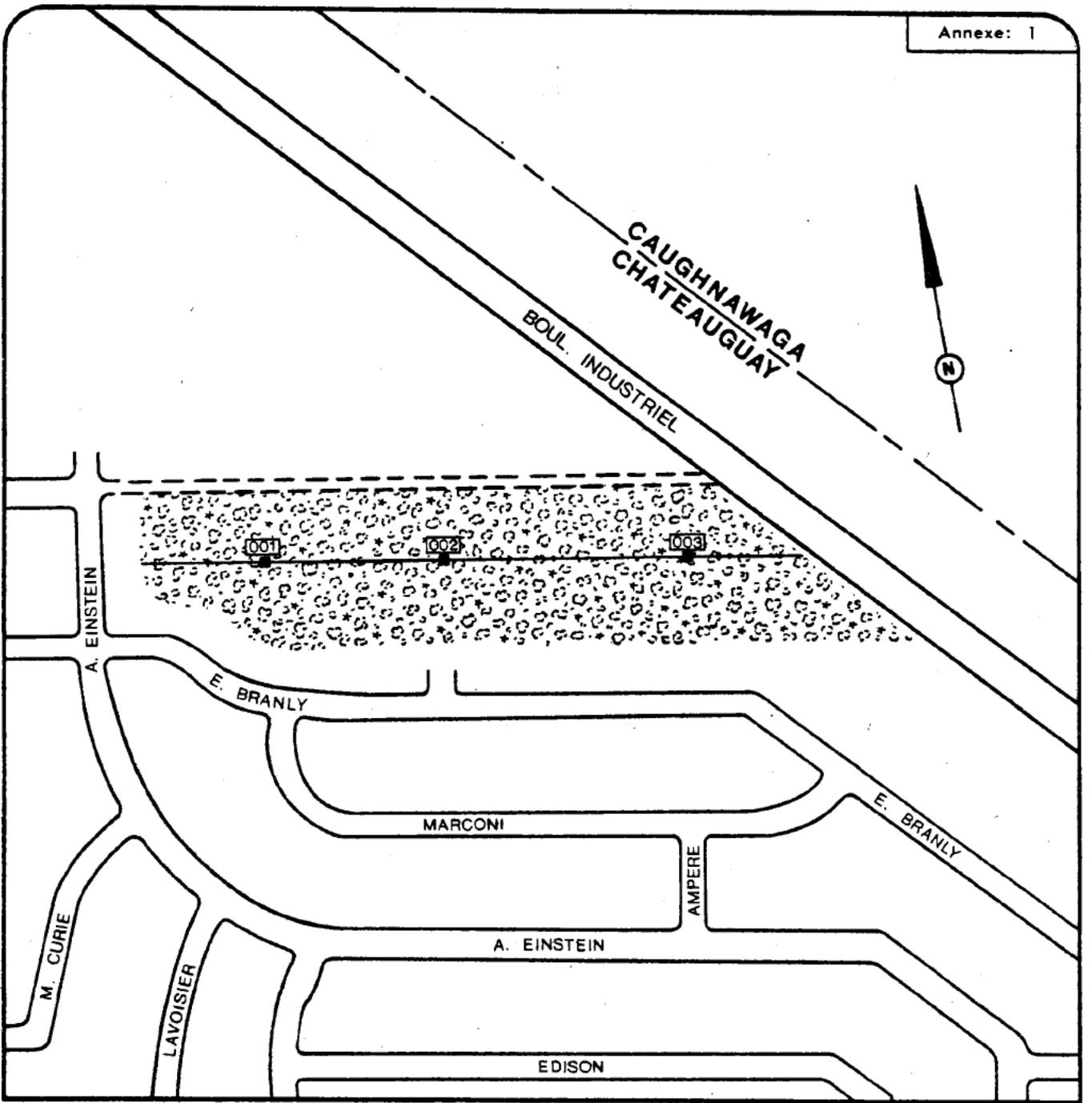
- 3^o Des infrastructures incompatibles avec la vocation du boisé (tables de pique-nique, balançoires, aménagement lourd, etc.) devraient être prohibées.
- 4^o Il faudrait par ailleurs examiner de plus près l'état de santé de chaque arbre et ainsi maintenir le niveau de qualité du boisé.
- 5^o Les citoyens devraient être informés, par l'entremise des autorités municipales sur les qualités exceptionnelles du boisé et être sensibilisés à la cause de l'arbre urbain.
- 6^o Enfin, si, devant l'impossibilité d'être conservé en entier, le boisé est diminué de moitié, il serait mieux de conserver la partie située près de la rue Einstein. Elle sera plus facile d'accès pour les éventuels utilisateurs du parc.

6. REFERENCES

Braun-Blanquet, J., 1932. Plant sociology. Mc Graw Hill, New York, 439 p.

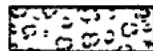
Grandtner, M. M., 1966. La végétation forestière du Québec méridional. Presses Univ. Laval, Québec, 216 p.

Payette, S. et Gauthier, B., 1972. Les structures de la végétation: interprétation géographique et écologique, classification et application. Naturaliste can., 99 (1): 1-26.



LÉGENDE:

Parc Einstein

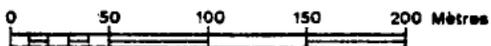


Places-échantillons:

001

002

003



PARC EINSTEIN
CHATEAUGUAY

CARTE DE LOCALISATION



Gouvernement du Québec
Ministère de l'Environnement
Direction des réserves écologiques
et des sites naturels

Annexe 2: Liste des espèces vasculaires de chacun des groupements étudiés.

		<u>Numéro de la place-échantillon</u>		
		001	002	003
<u>Strate arborée</u>				
Erable à sucre	<i>Acer saccharum</i>	2.3	3.4	3.4
Caryer cordiforme	<i>Carya cordiformis</i>	2.3	2.3	1.1
Cerisier tardif	<i>Prunus serotina</i>	2.2	+1	.
Frêne d'Amérique	<i>Fraxinus americana</i>	2.3	2.1	1.1
Ostryer de Virginie	<i>Ostrya virginiana</i>	1.2	1.1	1.1
Noyer cendré	<i>Juglans cinerea</i>	1.1	+1	+1
Frêne noir	<i>Fraxinus nigra</i>	+1	+1	.
Tilleul d'Amérique	<i>Tilia americana</i>	+1	1.2	1.1
Hêtre à grandes feuilles	<i>Fagus grandifolia</i>	.	1.1	2.2
Orme d'Amérique	<i>Ulmus americana</i>	.	+1	+1
Bouleau jaune	<i>Betula alleghaniensis</i>	.	.	(+1)
<u>Strate arbustive</u>				
Erable à sucre	<i>Acer saccharum</i>	3.3	2.3	3.3
Hêtre à grandes feuilles	<i>Fagus grandifolia</i>	(+1)	+1	2.3
Frêne d'Amérique	<i>Fraxinus americana</i>	+1	1.1	+1
Tilleul d'Amérique	<i>Tilia americana</i>	+1	+1	+1
Ostryer de Virginie	<i>Ostrya virginiana</i>	+1	+1	+1
Caryer cordiforme	<i>Carya cordiformis</i>	+1	+1	+1
Cerisier de Virginie	<i>Prunus virginiana</i>	+1	+1	+1
Orme d'Amérique	<i>Ulmus americana</i>	+1	+1	.
Cornouiller à feuilles alternes	<i>Cornus alternifolia</i>	+1	.	.
Charme de Caroline	<i>Carpinus caroliniana</i>	+1	.	+1
Cerisier tardif	<i>Prunus serotina</i>	.	+1	+1
Sureau pubescent	<i>Sambucus pubens</i>	.	+1	.
Ronce odorante	<i>Rubus odoratus</i>	+1	+1	+1

		1	2	3
<u>Strate herbacée</u>				
Solidage flexicaule	<i>Solidago flexicaulis</i>	2.3	1.2	2.3
Gingembre sauvage	<i>Asarum canadense</i>	1.2	1.2	.
Dryoptéride de Goldie	<i>Dryopteris goldiana</i>	.	.	1.2
Parthénocisse à cinq feuilles	<i>Parthenocissus quinquefolia</i>	.	.	1.2
Adiante pédalée	<i>Adiantum pedatum</i>	+1	+2	1.2
Carex plantain	<i>Carex plantaginea</i>	+1	+2	1.2
Violette de Pennsylvanie	<i>Viola pensylvanica</i>	.	+1	1.1
Tiarelle cordifoliée	<i>Tiarella cordifolia</i>	+1	+2	1.1
Polystic faux-acrostic	<i>Polystichum acrostichoides</i>	+1	1.2	+1
Uvulaire grandiflore	<i>Uvularia grandiflora</i>	.	.	1.1
Athyrium fougère-femelle	<i>Athyrium filix-femina</i>	+1	1.2	1.1
Petit prêcheur	<i>Arisaema atromubens</i>	+1	+1	1.1
Smilacine à grappes	<i>Smilacina racemosa</i>	+1	+1	+1
Streptope rose	<i>Streptopus roseus</i>	+1	+1	.
Actée à gros pédicelles	<i>Actaea pachypoda</i>	+1	+1	.
Uvulaire à feuilles sessiles	<i>Uvularia sessilifolia</i>	+1	+1	.
Prenanthe sp.	<i>Prenanthes sp.</i>	+1	+1	+1
Osmorhize de Clayton	<i>Osmorhiza Claytoni</i>	+1	+1	.
Circée de Lutèce	<i>Circaea Lutetiana</i>	+1	+2	+1
Hépatique acutilobée	<i>Hepatica acutilobula</i>	+1	.	.
Laportéa du Canada	<i>Laportea canadensis</i>	+1	+1	+1
Groseiller des chiens	<i>Ribes cynosbati</i>	+1	+1	.
Hydrophylle de Virginie	<i>Hydrophyllum virginianum</i>	+1	+2	.
Matteucie fougère-à-l'autruche	<i>Matteuccia Struthiopteris</i>	+1	.	.
Athyrium à sores denses	<i>Athyrium pycnocarpon</i>	+1	.	+1
Caulophylle faux-pagamon	<i>Caulophyllum thalictroides</i>	.	+1	.
Streptope amplexicaule	<i>Streptopus amplexifolius</i>	+1	+1	.
Athyrium à fausse-thélyptéride	<i>Athyrium thelipteroides</i>	+1	.	1.1
Gadellier lacustre	<i>Ribes lacustre</i>	.	+1	.
Aubépine sp.	<i>Crataegus sp.</i>	.	+1	.
Aster à feuilles cordées	<i>Aster cordifolius</i>	.	+1	+1
Onoclée sensible	<i>Onoclea sensibilis</i>	.	+1	.

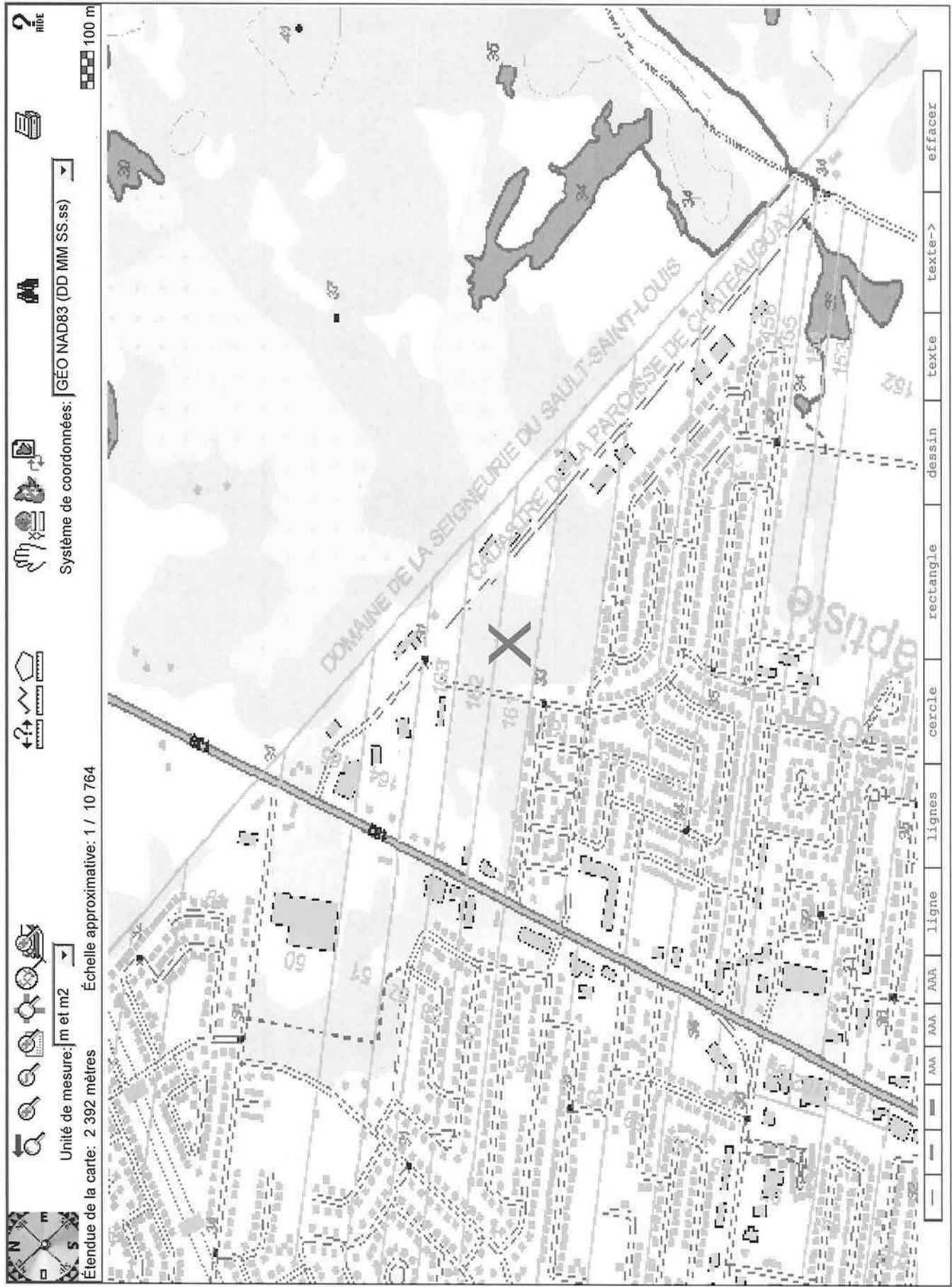
		1	2	3
Ronce pubescente	<i>Rubus pubescens</i>	.	+1	+1
Carex sp.	<i>Carex sp.</i>	.	+1	.
Epifage de Virginie	<i>Epifagus virginiana</i>	.	+1	.
Amphicarpe bractéolée	<i>Amphicarpa bracteata</i>	.	.	+1
Cryptoténie du Canada	<i>Cryptotaenia canadensis</i>	.	.	+1
Eupatorium rugueuse	<i>Eupatorium rugosum</i>	.	.	+1
Gaillet à trois fleurs	<i>Galium triflorum</i>	.	.	+1
Carotte sauvage	<i>Dausus carota</i>	.	.	+1

*Ministère du
Développement durable,
de l'Environnement
et des Parcs*

Québec 

Centre de documentation

Document pdf numérisé à 300 pdi
Reconnaissance optique de caractères
Numériseur Minolta Di 470
Adobe Acrobat 6.0







7430 - 16 - 01 - 0315700 A Le 28 Juin 2005

Ouverture dans le boisé - le travail réalisé
sur une largeur d'environ 5m par près de 70m
consiste en un déboisement par arrachage des
arbres dans ce corridor.

Lot (P) 161 du cad. de la Par. de Châteauguay.

Stéphane DeGaris



7430-16-01-0315700 BCDR, INSPECTION LE 28 JUIN 2005

Vue GÉNÉRALE depuis l'INTERSECTION ALBERT-EINSTEIN ET MARIO CRÊTE. Une SURFACE d'ENVIRON
50M x 50M EST EN RAMBLAI ENTRE LA RUE A. EINSTEIN. Ce RAMBLAI A ÉTÉ
RÉALISÉ AU PRINTEMPS 2005. LOT (P) 161 du CAD. de LA PAR. de CHÂTEAUGUAY.

STÉPHANE DELGARIE



7430-16-01-0315700 FG

INSPECTION LE 28 JUIN 2005

MILIEU HUMIDE CARACTÉRISTIQUE D'UN MARÉCAGE PAR LA PERSISTANCE D'EAU ET LA PRÉSENCE DE VÉGÉTAUX PROPRES AUX MILIEUX HUMIDES (QUINQUILLA - FOUGÈRE...) STEPHANE DE GARIE LOT (P) 161 du CADASTRE de CHATEAUGUAY.



7430-16-01-0315700 I

LA 28 Juin 2005

PRÉSENCE D'EAU DANS LE TROU CRÉÉ PAR L'ARRACHAGE
D'UN ARBRE, LA NAPPE PHRÉATIQUE ÉLEVÉE
PERMET LE MAINTIEN D'UN MARCAGE À CET ENDROIT.

Stéphane de Saie -



7430-16-01-0315700 J

Le 28 Juin 2005

ARBRE ENTIÈREMENT ARRACHÉ ET DÉPOSÉ EN BORDURE
DE L'OUVERTURE À PROXIMITÉ DU MARÉCAGE CONSTATÉ
À CET ENDROIT

Stéphane Desbœuf



7430-16-01-0315700 K

LE 29 Juin 2005

FEUILLAGE PROUVANT DE L'ARBRE APPARAISSANT SUR
LA PHOTO J. L'ARBRE, UN FRÊNE NOIR, EST ENTièrement
DÉRACINÉ.

Stéphane Desane



7430-16-01-0315700 L

Le 28 Juin 2005

Fougère ADIANTUM PEDALE (CAPILLAIRE du CANADA)
SITUÉE À PROXIMITÉ du MARÉCAGE

Stéphane Desjardins



7430-16-01-0315700 M

Le 28 Juin 2005

HERBACÉES COMPOSANT LA MOSAÏQUE DE CE BOIS.
À PROXIMITÉ DU MARCAGE, LA LITIÈRE EST SÈCHE.
ACTÉE ROUGE,
FOUGÈRE SP.

Stéphane Desjardins



7430-16-01-0315706 N

LR 28 JUIN 2005

SOUCHE D'UN ARBRE DÉRACINÉ AVEC DRES PLANTES
HERBACÉES POUSSANT DANS LA MOTTE DE TERRE GARNISSANT
LES RACINES.

STÉPHANE DE GARIE



4430-16-01-0315700 O

LE 28 JUIN 2005

SOUCHE AVEC SES RACINES, L'ARBRE A ÉTÉ COUPÉ
ET DÉRACINÉ.

LOT (P) 161 du CAD. de LA PAR. de CHÂTEAUGUAY.

STEPHANE D'GARIE



7430-16-01-0315700 P

LE 28 Juin 2005

SOUCHE D'UN ARBRE DÉRACINÉ ET LE TROU
SUBSISTANT APRÈS L'ARRACHAGE

STÉPHANE JEGARIN



7430-16-01-00315700 R

Remblai en bordure du boisé sur le puis

(le boisé, lot CP) 161 du cad. de la PAR. de CHÂTEAUGUAY.

Stéphane Desjardins



7430-16-01-0315700 S

LR 28 Juin 2005

RONCE ODORANTE, SPÉCIMEN PHOTOGRAPHIÉ À LA LIMITE
DU REMPLAI ET DU BOISÉ.

Stephane Delorme



7430-16-01-0315700 T

Le 28 Juin 2005.

FRÈRE NOIR, SPÉCIMEN PHOTOGRAPHIÉ EN BORDURE
du Remblai à la limite du Bois.

STÉPHANE DE GARIS

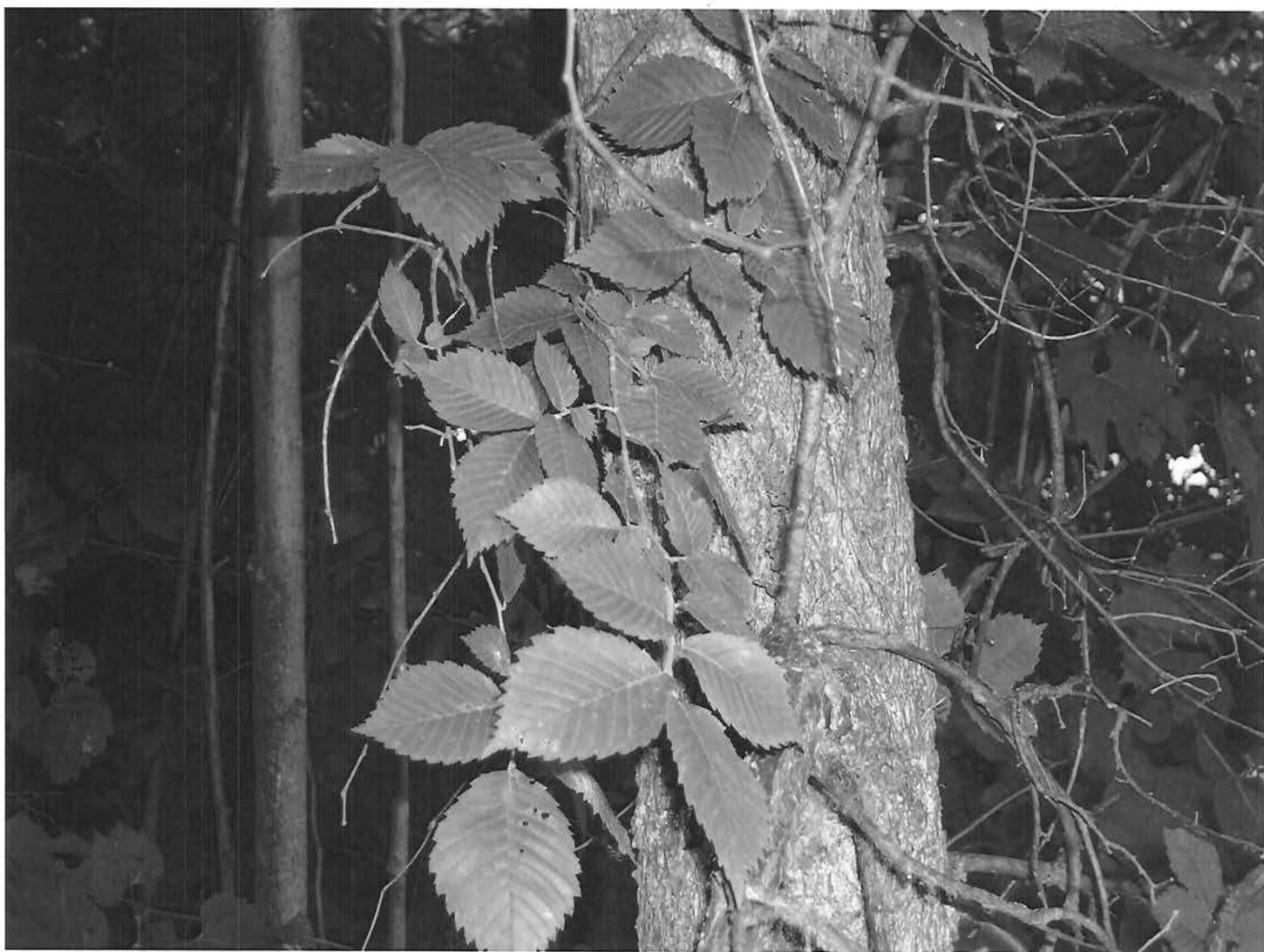


7430-16-01-0315700 U

Le 28 Juin 2005

Bouleau Gris, SPÉCIMEN PHOTOGRAPHIÉ À LA LIMITE
du RAMBLAI ET du BOISÉ.

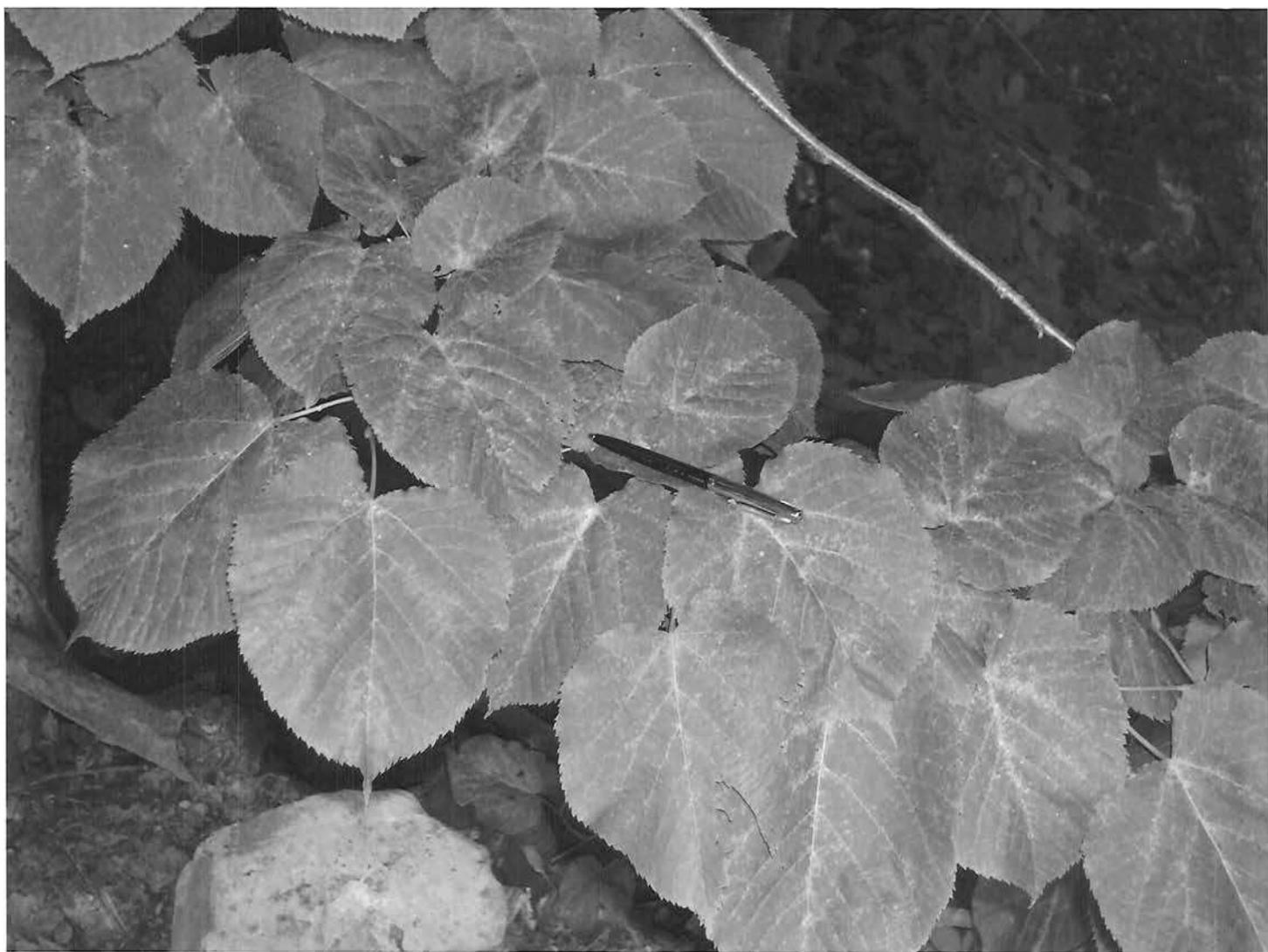
Stephane Desjardins



7430-16-01-0315700 V

ORME D'AMÉRIQUE (ORME BLANC), SPÉCIMEN PHOTOGRAPHIÉ
À LA LIMITE DU REMPLAI ET DU BOISÉ.

STÉPHANE DELAUNE



7430-16-01-0315700 X

LE 28 JUN 2005

TILLAL D'AMÉRIQUE, SPÉCIMEN PHOTOGRAPHIÉ À LA
LIMITA DU BOIS ET DU REMPLAI

Stéphane De Gauré



7430-16-01-0315700 Y

LE 28 JUIN 2005

ÉRABLE À SUCRE SPÉCIMEN PHOTOGRAPHÉ À LA LIMITE
du RUMBLIN ET du BOIS

Stephane DeMaie



7430-16-01-0315700 ZZ

LE 28 JUIN 2005

SOUCHE PROVENANT DE L'AIRR DÉBOISÉ LORS
DES TRAVAUX RÉALISÉS

Stéphane De Gaur

Demande d'inspection provenant de la direction de l'analyse qui a
traité une demande d'information provenant de art. 53-54
art. 53-54

Il s'agit d'un projet domiciliaire qui se réaliserait dans un boisé.
Vérifier la présence de milieux humides sur ce site et intervenir en
conséquence la cas échéant s'il s'y réalise des travaux (On rapporte
le creusage d'une tranchée dans ce qui s'apparente à un marécage.
La DGAER n'a pas émis d'autorisations pour ce projet.

JML